

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**
Jeudi 1^{er} décembre 2022 (PVCS352)
12h
1220 Albert-Tessier et Plateforme ZOOM

Départements	Délégué.e.s	Présence / Absence
Anatomie	Stéphane Sobczak	A
Biologie médicale	Michel Cyr	P
Chimie, biochimie et physique	Benoit Daoust	P
Chimie, biochimie et physique	Daniel Montplaisir	P
Chiropratique	Christian Linard	P
Ergothérapie	Marie-Michèle Lord	P
Études en loisir, culture et tourisme	Isabelle Falardeau	P
Études en loisir, culture et tourisme	Aude Porcedda	P
Finance et économie	Ayi Ayayi	P
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	A
Génie industriel	François Gauthier	P
Génie mécanique	Nadjet Zioui	A
Gestion des ressources humaines	Michel Arcand	A
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P
Lettres et communication sociale	Synda Ben Affana	P
Lettres et communication sociale	France Aubin	A
Management	François Labelle	A
Management	Étienne St-Jean	P
Marketing et systèmes d'information	Thang Le Dinh	P
Mathématiques et informatique	Alain Goupil	P
Mathématiques et informatique	François Meunier	P
Orthophonie	Édith Durand	P
Philosophie et arts	Jean-Paul Martel	P
Psychoéducation et travail social	Lyne Douville	P
Psychoéducation et travail social	Georgia Vrakas	P
Psychologie	Lyson Marcoux	P
Psychologie	Diane St-Laurent	P
Sage-femme	Josée Lafrance	P
Sciences comptables	Émilie Portelance	P
Sciences de l'activité physique	Jacques Abboud	A
Sciences de l'activité physique	Gabriel Moisan	P
Sciences de l'éducation	Félix Bouvier	P
Sciences de l'éducation	Alexandre Gareau	P
Sciences de l'environnement	Andrea Bertolo	P
Sciences de l'environnement	Vincent Fugère	P
Sciences humaines	Isabelle Bouchard	P
Sciences infirmières	Myriam Asri	P
Sciences infirmières	Lyne Cloutier	P

Comité exécutif	Officières et officiers	Présence / Absence
Président	Gilles Bronchti	P
VP aux relations de travail (VPRT)	Sonia El Euch	P
VP aux affaires syndicales (VPAS)	Marc Beauregard	P
VP aux affaires universitaires (VPAU)	Denis Leroux	P
VP aux services à la collectivité (VPSC)	Marianne Paul	A (sabbatique)
Trésorier	Pier-Luc Lajoie	P
Secrétaire	Mireille Dubé	P

Personnel du Syndicat		Présence / Absence
Conseillère aux relations de travail	Diane Beauchemin	P
Conseiller aux affaires universitaires	François Landry	P

Le professeur Gilles Bronchti, président du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS352-01-12-2022-01 Ouverture de la réunion

Le président du Syndicat souhaite la bienvenue aux délégué.e.s.

Il rappelle que la documentation relative à la réunion est disponible dans l'avis de convocation de la réunion.

CS352-01-12-2022-02 Vérification du quorum

Le président déclare l'assemblée ouverte, puisque le quorum de 30 % des délégué.e.s syndicaux prévu à l'article 12.4g. des Statuts du SPPUQTR est atteint.

Le président du Syndicat assume la présidence d'assemblée.

CS352-01-12-2022-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée présente l'ordre du jour. Elle rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS352)
4. Invitée – AGE UQTR
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Info négo 2022
7. Secrétaire au comité exécutif – Changement de dénomination
8. Tribune des délégué.e.s
9. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2022 (PVCS351)
10. Information et dépôt de documents
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX649 et PV-CX650)
11. Affaires nouvelles

12. Date de la prochaine réunion régulière : 2 février 2023
13. Clôture de la réunion

La présidence d'assemblée fait la lecture de la proposition de résolution.

- CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 352^e réunion du conseil syndical ;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur François Gauthier, du Département de génie industriel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 352^e réunion du conseil syndical du 1^{er} décembre 2022.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS352-01-12-2022-04 Invitée – AGE UQTR

La présidence d'assemblée invite l'adjointe administrative, Émilie Benoît, et la vice-présidente à la vie associative et au développement durable, Laetitia Pantano, de l'Association générale étudiante de l'UQTR, à présenter le projet d'agenda étudiant 2023-2024.

Un sondage a été envoyé à l'ensemble des professeur.e.s au mois de novembre et 31 participations ont été enregistré. L'AGE UQTR souhaite connaître par ce sondage l'intérêt des professeur.e.s envers l'agenda étudiant. Le sondage a aussi pour but de lancer un appel à participer à la réalisation du prochain agenda par la rédaction de phrases cocasses, de citations d'une personne qui a eu ou a une appartenance à l'UQTR, des faits scientifiques, historiques ou culturels ou des conseils. Ces phrases seront intégrées dans les pages de l'agenda dans un but de créer un agenda inspirant et rassembleur de la communauté universitaire. Un courriel de rappel (comprenant le sondage) sera envoyé aux professeur.e.s par le Syndicat.

Les représentantes de l'AGE UQTR indique qu'un comité agenda sera créé et qu'un.e professeur.e est invité.e à s'y joindre. Le conseiller aux affaires universitaires indique que la professeure Marie-Pier Forest, du Département des sciences de l'éducation, s'est montrée intéressée par ce poste. Les délégué.e.s du conseil syndical consentent à mandater la professeure Forest pour être membre du comité agenda de l'AGE UQTR.

CS352-01-12-2022-05 Rapport du comité des relations de travail

La présidence d'assemblée invite la vice-présidence aux relations de travail (VPRT) et la vice-présidence aux affaires syndicales (VPAS) à présenter le point.

Grief 2021-03: Climat de travail, harcèlement psychologique et violation de la propriété intellectuelle et des droits d'auteurs

Soumis à l'arbitrage. Médiation en cours au ministère du Travail. Proposition de règlement en discussion.

Grief 2021-01 : Reconnaissance du syndicat (certains cours atypiques négociés par des professeurs)

Rencontre le 19 septembre du comité des relations de travail conjoint pour discuter d'un règlement possible. Une vérification complémentaire est nécessaire pour poursuivre les discussions.

Grief 2021-07 Cours passés de cours réguliers à cours à l'étudiant. Pour les nouveaux cours, p. 38-39-40, clause 10.06 (processus non-respecté)

Rencontre le 19 septembre du comité des relations de travail conjoint pour discuter d'un règlement possible. Une vérification complémentaire est nécessaire pour poursuivre les discussions.

Enquête menée par le Bureau de prévention et de traitement des plaintes – plainte d'une étudiante envers 3 profs.

Le rapport d'enquête conclut que la plainte est non fondée, mais que l'étudiante était de bonne foi. Certaines conduites peuvent constituer de l'incivilité.

Grief 2022-03 Surcharge de travail – enquêtes menées par l'employeur et ses mandataires

Soumis à l'arbitrage. La première journée d'audience est prévue pour le 3 avril 2023.

Projet de lettre d'entente relative à la formation du comité d'évaluation d'un département lors du processus d'évaluation 2022-2023

Une lettre d'entente a été signée. La composition du comité n'était pas conforme à la convention collective. La Lettre d'entente vise à accepter le choix du département.

Projet de lettre d'entente relative à la reconduction du projet pilote concernant le processus d'embauche des professeurs pour l'année universitaire 2023-2024

La discussion se poursuit.

Projet de lettre d'entente relative au projet pilote pour la nomination de vice-doyens à la vie universitaire

Il a été convenu de retirer le sujet des discussions, puisque que l'administration de l'UQRT reviendra avec de nouvelles options dans le cadre du projet de restructuration de l'Université.

Projet de lettre d'entente relative à la codirection de travaux de recherche par des professeurs d'une autre constituante de l'UQ

La discussion se poursuit. Ce sujet figure dans le cahier de charges de l'employeur dans le cadre des négociations pour le renouvellement de la convention collective.

Modification de l'appellation « congé sabbatique »

Un sondage sera envoyé, comme mentionné lors de l'assemblée générale du 27 septembre dernier. Dans un premier temps, les délégué.e.s sont invité.e.s à soumettre des propositions. Le sondage tiendra compte des suggestions. La VPRT précise que la majorité des universités utilise le terme congé sabbatique.

Un délégué demande s'il a une augmentation significative des cours atypiques à l'UQTR. La VPRT indique qu'il y a effectivement une augmentation de ces cours et qu'ils feront l'objet de discussions lors de la négociation pour le renouvellement de la convention collective. Un délégué souligne que le comité de programme et l'assemblée départementale ont une responsabilité dans l'établissement des cours atypiques.

Un délégué poursuit sur le fait que l'offre de programme serait à revoir. Selon lui, il faut favoriser le recrutement d'étudiant dans plusieurs programmes, sinon les cours atypiques se multiplieront.

CS352-01-12-2022-06 Info négo 2022

La présidence d'assemblée invite la vice-présidence aux relations de travail (VPRT) à présenter le point.

La VPRT résume les dernières rencontres de négociation dans le cadre du renouvellement de la convention collective :

- 14 novembre, rencontre #2 : Dépôt des demandes normatives de l'Université ;
- 21 novembre, rencontre #3 : Présentation de la situation financière de l'Université par le VRAF par intérim et la directrice des services financiers ;
- 5 décembre : Prochaine rencontre.

Le trésorier poursuit en présentant les états financiers de l'UQTR au 30 avril 2022. L'UQTR a enregistré un excédent de 13,7 M\$.

La VPRT présente l'article 8-6.02 de la convention collective du Syndicat du personnel professionnel de l'UQTR. L'échelle de traitement présente les augmentations selon les modalités suivantes :

- (...)
- *1^{er} avril 2022 : 1,75 % garanti ou, si la Politique salariale du gouvernement prévoit un pourcentage d'augmentation des échelles salariales supérieur, les échelles de traitement en vigueur sont augmentées de ce pourcentage;*
- *1^{er} avril 2023 : **le cas échéant, du pourcentage d'augmentation salariale appliqué aux professeurs de l'UQTR;***
- *1^{er} avril 2024 : **le cas échéant, du pourcentage d'augmentation salariale appliqué aux professeurs de l'UQTR;***

La VPRT souligne que la nouvelle convention collective du Syndicat des chargé.e.s de cours inclurait aussi une telle modalité de traitement. Cette convention collective n'étant pas officiellement signée, donc pas disponible pour lecture, il n'est pas possible de confirmer cette information.

La VPRT indique que l'employeur pourrait utiliser ces modalités de traitement de ces deux syndicats pour négocier le traitement salarial des professeur.e.s. Le comité de négo du SPPUQTR est à étudier différentes stratégies pour que ces

conventions collectives des autres syndicats n'aient pas un impact sur nos demandes salariales.

CS352-01-12-2022-07 Secrétaire au comité exécutif – Changement de dénomination

Le président rappelle que le plan d'action syndical 2022-2023 prévoit une réflexion sur les titres et tâches des membres du comité exécutif.

Les responsabilités liées à la personne occupant la fonction de secrétaire au comité exécutif comprennent depuis 2020 la supervision de la gestion des moyens de communication du Syndicat et la présidence des rencontres du conseil syndical et des assemblées générales.

Le président mentionne qu'après vérification auprès de la procureure du Syndicat, Me Andréanne Thibault, aucune loi ou règle oblige l'existence du titre de secrétaire au sein d'un comité exécutif d'un syndicat. À sa connaissance, tous les syndicats ont un poste de secrétaire dans leur exécutif. Elle propose que le changement de dénomination pourrait se lire : *Vice-présidence aux communications et secrétaire* afin de rendre identifiable la personne responsable des activités du secrétariat syndical.

Le président indique que le conseil syndical peut donner son accord pour l'utilisation du terme *Vice-présidence aux communications et secrétaire* jusqu'à la modification des Statuts du Syndicat. Cette modification sera proposée à la prochaine assemblée générale statutaire. Si celle-ci est acceptée, les Statuts du Syndicat seront officiellement modifiés.

La présidence d'assemblée fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT	les Statuts du Syndicat ;
CONSIDÉRANT	le plan d'action du Syndicat 2022-2023 ;
CONSIDÉRANT	le besoin exprimé de modifier la dénomination du poste de secrétaire pour refléter les tâches qui lui sont dévolues ;
CONSIDÉRANT	l'analyse de la procureure du Syndicat ;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Myriam Asri, du Département des sciences infirmières, il est résolu d'autoriser le changement d'appellation de secrétaire par vice-présidence aux communications et secrétaire jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire du Syndicat.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS352-01-12-2022-08 Tribune des délégué.e.s

Un délégué attire l'attention de ses collègues sur l'utilisation du terme personnel enseignant plutôt que professeur.e qui se répand dans plusieurs universités, et particulièrement à l'UQTR.

Une déléguée s'informe sur le processus du versement de l'augmentation salariale en lien avec la PSG (politique salariale du gouvernement).

La VPRT confirme que le versement a été fait au mois d'octobre et que le Syndicat avait fait des démarches en ce sens, mais qu'un document n'avait pas à être signé pour confirmer le tout. Un courriel avait été envoyé à l'ensemble des professeur.e.s par le Syndicat à ce sujet.

CS352-01-12-2022-09 Lecture et adoption du procès-verbal du 27 octobre 2022 (PVCS351)

La présidence d'assemblée présente le procès-verbal de la 351^e réunion du conseil syndical tenue le 27 octobre 2022.

La présidence d'assemblée fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT le projet de procès-verbal de la 351^e réunion du conseil syndical tenue le 27 octobre 2022 ;
CONSIDÉRANT que les délégué.e.s ont reçu le projet dans les délais prescrits ;
CONSIDÉRANT l'avis des délégué.e.s sur la conformité du projet ;

Sur proposition de la professeure Lyne Cloutier, du Département des sciences infirmières, appuyée par la professeure Diane St-Laurent, du Département de psychologie, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 351^e réunion du conseil syndical.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS352-01-12-2022-10 Information et dépôt de documents

1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX649 et PV-CX650)

La présidence d'assemblée attire l'attention des délégué.e.s sur les procès-verbaux des réunions 649 et 650 du comité exécutif.

La présidence d'assemblée invite les délégué.e.s qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux membres concernés du comité exécutif.

CS352-01-12-2022-11 Affaires nouvelles

La VPRT indique qu'il y a actuellement 12 syndicats de professeur.e.s en période de négociation de renouvellement de convention collective. La Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU) est à organiser un outil pour permettre aux divers syndicats membres d'échanger des informations sur l'évolution des négociations et pour permettre à ces syndicats de demeurer en contact pour échanger sur les sujets et les stratégies adoptées.

CS352-01-12-2022-12 Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil syndical sera le 2 février 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 53.

Présidence d'assemblée

Secrétaire d'assemblée

Gilles Bronchi
Président

François Landry
Conseiller aux affaires universitaires